



Discours de Stéphane Troussel Président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis

Séance départementale du jeudi 10 avril 2014
Vote du budget 2014

Mes chers collègues,

Avant d'en venir au budget proprement dit, je tiens d'abord à féliciter ceux d'entre vous qui ont été élus ou réélus lors des élections municipales. Les citoyens ont utilisé le scrutin municipal pour lancer un sévère avertissement au gouvernement et à la majorité présidentielle. Cette forte dimension nationale s'est traduite par une défaite de la gauche, malgré le bon bilan local de nombreux élus : chacun sait ici que la démocratie locale est parfois cruelle.

La toujours trop forte abstention qui a sévit dans notre département ne doit pas manquer de nous interroger sur une défiance accrue vis-à-vis de l'action politique. Je ne crois pas d'ailleurs qu'il faille voir dans les résultats municipaux un quelconque blanc-seing pour ceux qui l'ont emporté.

Le message des électeurs d'un département populaire comme le nôtre doit être entendu. Face à leur impatience et à une certaine déception, la gauche doit désormais réagir rapidement pour faire la démonstration que les politiques que nous menons sont en mesure d'apporter des réponses concrètes pour améliorer la vie de nos concitoyens.

C'est aussi l'enjeu de ce budget qui est toujours un moment important pour une collectivité, et sans doute ici plus qu'ailleurs.

Il y a quelques semaines, nous avons eu dans cette assemblée un premier débat d'orientation budgétaire pour 2014. Je vous en avais alors présenté les grandes lignes et je vous avais expliqué les difficultés toujours grandes de l'équation.

Le budget qui vous est soumis est conforme à ces grandes lignes et répond à deux objectifs : être à la fois un budget qui protège, mais aussi un budget qui prépare.

D'abord, un budget qui protège les habitants de la Seine-Saint-Denis.

C'est le cœur de nos missions et on finirait par croire que cela va de soi, mais ce n'est pas accessoire, c'est même essentiel dans une période de crise qui se prolonge, et alors que les premiers signes de reprise économiques mettront encore du temps à se traduire sur le marché de l'emploi. Qui aujourd'hui, dans un département populaire comme le nôtre, assure la protection indispensable pour que nos concitoyens traversent cette période difficile ? Il faut le dire, ce sont très largement les collectivités territoriales, et au premier rang le Conseil général, chef de file des solidarités. C'est normal me direz-vous, nous jouons notre rôle. Oui, cette année encore, le budget du département permettra de faire face à des dépenses sociales obligatoires dont la croissance risque hélas de rester très forte. Mes chers collègues, on finirait presque par croire que cela se fait facilement, mais ce n'est pas vrai. Depuis 2005, les dépenses obligatoires que nous assumons pour le compte de l'Etat ont doublé, passant de 300 à 600 millions d'euros. Il faut le dire clairement : cette année encore nous assumerons à la place de l'Etat une solidarité plus que jamais indispensable, mais qui contraint chaque année un peu plus nos marges de manœuvres. Nous le ferons car il n'est pas question pour nous de faire payer aux habitants les plus fragiles de notre département l'inconséquence de l'Etat qui prévaut depuis les funestes lois Raffarin de 2004.

Après cela, il est quand même difficile d'entendre sans broncher les leçons venues des penseurs bienséants de Bercy, qui regardent tous les élus locaux, de droite comme de gauche, comme de dangereux dépensiers irresponsables.

Ce budget, il protège également les habitants de la Seine-Saint-Denis en ne faisant pas peser davantage sur eux la fiscalité locale. Qui n'a pas entendu ces dernières semaines, nos concitoyens des classes populaires et des classes moyennes nous parler de leurs fins de mois de plus en plus difficiles ? Oui, le pouvoir d'achat est avec l'emploi une préoccupation de nombreux salariés de notre département. C'est à cette préoccupation que nous avons choisi de répondre en faisant de choix de ne pas recourir à l'unique levier fiscal dont nous disposons, la taxe sur le foncier bâti. Dans la situation financière difficile qui est celle du département, ce n'est pas un choix simple et anodin. Et puisqu'il semble que la réforme territoriale soit plus que jamais à la mode, j'aimerais aussi qu'on parle d'une fiscalité locale devenue inadaptée et injuste : est-ce normal que les habitants des territoires les plus en difficultés supportent les taux d'imposition les plus élevés ? On ne pourra pas éviter plus longtemps ce débat.

Oui, une fois de plus, nous ferons face, grâce à ce budget, à nos responsabilités pour les plus fragiles. Mais dans un département comme le nôtre, réparer ne suffit pas, il nous faut aussi préparer. Investir pour s'attaquer aux racines des difficultés, c'est la seule voie pour apporter aux habitants des améliorations concrètes sur le long terme.

Dans le département le plus jeune de France, où tous les indicateurs scolaires sont très inférieurs aux moyennes régionales et nationales, seul un investissement massif et prolongé de nos collectivités dans l'éducation peut y parvenir.

C'est notre conviction profonde et c'est ce qui nous a conduits à lancer le plan exceptionnel d'investissement pour les collèges. Et bien entendu, c'est toute la difficulté que nous devons résoudre cette année : assurer un niveau d'investissement record. Le budget que nous vous proposons, c'est un budget record en ce qui concerne l'investissement. Mais ce n'est pas du superflu : ce sont 12 nouveaux collèges, 5 cuisines centrales, des gymnases, entièrement équipés des outils numériques et répondant aux nouvelles attentes pédagogiques. Voilà quelque chose de concret pour les élèves et les familles de Seine-Saint-Denis. Voilà ce qu'attendent de nous les habitants et ce que permettra ce budget qui marque la concrétisation de ce plan exceptionnel d'investissement. Et je me réjouis par avance de retrouver à mes côtés pour les inaugurations de la prochaine rentrée certains d'entre vous, qui m'expliqueront pourtant tout à l'heure qu'il ne fallait pas le faire.

Mais les collèges ne sont pas tout et nous poursuivons toutes nos autres politiques d'avenir pour ce département. Je pense bien sûr à notre investissement dans les transports, qui eux aussi sortent de terre : encore une manière d'améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens et de préparer le développement de notre département. Je pense encore à nos actions en faveur de l'emploi : oui nous poursuivrons notre politique en faveur des jeunes grâce aux emplois d'avenir, à la garantie jeune, aux conventions qui se multiplient avec les entreprises du territoire.

C'est enfin un budget qui prépare car il nous remet en capacité de nous projeter dans l'avenir, notamment en limitant le plus possible notre recours à l'emprunt. Ce budget maîtrisé, c'est la condition pour nous permettre d'envisager nos futurs investissements. Nous devons poursuivre notre effort sur les collèges et notamment pour tous les collèges vieillissant qui ont un besoin de remise à niveau : ce sera l'objet d'un nouveau plan d'investissements baptisé Collège 2020. Nous en débattons à l'automne mais selon moi, il faudra que nous soyons capables de programmer la construction d'au moins 7 nouveaux collèges et des rénovations lourdes dans environ 80 collèges. Nous devons également poursuivre notre effort sur la petite enfance en investissant dans nos crèches départementales et en soutenant de nouveau la création de places. Nous devons imaginer pour demain des nouvelles politiques publiques qu'attendent les habitants de ce département. Dès l'année prochaine, nous pourrons envisager une sortie du moratoire sur les investissements auquel nous avons été contraints, car il freine des projets utiles au moment où les communes connaissent elles aussi des difficultés.

Le passage réussi de cap budgétaire qui s'annonçait périlleux, nous le devons à deux mobilisations. Une mobilisation d'abord qui est celle de l'exécutif et de tous les agents départementaux pour poursuivre les efforts de gestion sur chaque euro dépensé. C'est ce qui nous permet de contenir nos dépenses de fonctionnement. C'est ce qui nous permet aussi d'améliorer notre excédent en 2013 et donc notre capacité d'autofinancement pour recourir le moins possible à l'emprunt. Une mobilisation politique ensuite pour obtenir de nouvelles avancées du gouvernement sur le financement de la solidarité. C'est un combat que j'ai mené avec l'ADF, et aussi au sein de l'ADF, pour que les spécificités de la Seine-Saint-Denis et ses besoins soient pris en compte. Au total, ce sont 90 millions que Daniel Guiraud détaillera et sans lesquels ce budget n'aurait pas été possible. Ces 90 millions, c'est un nouveau progrès après les 30 millions obtenus l'année dernière. Ce n'est pas quantité négligeable.

Mais je le dis très clairement : le compte n'y est pas encore, loin de là. Nous avons pris soin de faire inscrire dans l'accord intervenu entre l'ADF et le gouvernement l'objectif commun d'un retour au financement national des allocations obligatoires. C'était le combat de mon ami Michel Dinet, président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, qui est décédé brutalement il y a quelques jours, et à qui nous devons de poursuivre. Il faut que le nouveau gouvernement donne rapidement des preuves de sa volonté d'avancer. Je mets d'ores et déjà en garde contre toute tentation de retour en arrière ou même de s'arrêter au milieu du gué. Il serait totalement incohérent de reprendre aux départements d'une main ce qu'ils viennent enfin d'obtenir de l'autre. Sinon, effectivement, il arrivera, sans même recourir à la loi, ce dont tous les bien-pensants nous rebattent les oreilles : la disparition des départements par cessation de paiement.

Vous comprendrez que certains propos du nouveau Premier Ministre dans son discours de politique générale, sans faire de procès d'intention, nous engagent à mes yeux à la plus grande vigilance.

Moi, en matière de réforme territoriale, je n'ai pas changé de discours et je le tiens à ma famille politique aujourd'hui, comme je le tenais hier sous la droite. Je n'ai qu'une religion, celle d'apporter aux habitants de ce territoire des réponses concrètes et rapides à leurs

attentes légitimes d'égalité, de solidarité et d'efficacité. La question primordiale n'est pas le « qui fait quoi ? » (les habitants s'en moquent !), mais bien plutôt le « qu'est ce qu'on fait ? ». Quel service rendu ? Quelles actions menées ? Et j'ajouterai : avec quels moyens ? Les habitants que nous rencontrons ne nous parlent ni de la métropole, ni de la suppression de tel ou tel échelon. Ils nous parlent de logement, d'emploi, d'environnement, de sécurité, de réussite scolaire.

Alors bien sûr, il y a matière dans notre organisation territoriale à clarification. Même nous qui sommes au cœur de l'action publique, nous sommes parfois confrontés à une complexité déconcertante. Mais quand au lieu de clarification, on parle de simplification et que derrière la simplification des politiques publiques se cache la suppression de services publics, ce n'est pas acceptable.

Est-ce que l'on croit que parce qu'on supprimera les départements on règlera la question du financement des allocations de solidarités ? Ce serait aussi absurde que de vouloir supprimer le chômage en supprimant Pôle Emploi.

Est-ce que l'on croit que la suppression de la clause de compétence générale produira des économies massives par miracle ? C'est absurde, car si les compétences sont exercées par d'autres, il faudra bien continuer de les financer. Est-ce qu'il faut arrêter de financer toutes les actions culturelles, sportives, éducatives que nous menons aujourd'hui ? Si c'est cela, alors effectivement la conclusion s'impose d'elle-même : un guichet social suffira, sans s'encombrer de la démocratie locale et de la décentralisation. Ou alors il faut dire la vérité : la suppression de la clause de compétence générale, ce n'est pas la clarification pour améliorer nos politiques publiques, c'est la manière déguisée d'en supprimer en espérant que cela ne se voit pas. On n'ose pas imaginer tant de perversité...quoique.

Comment faire croire aux Français que l'on fera des milliards d'économie et que tout cela sera indolore, avec le même niveau de service. Oui, il est toujours possible de faire mieux, de mutualiser, de rationaliser. C'est ce que nous faisons ici depuis des années sous la contrainte financière. Je le répète comme j'ai pu le faire à de nombreuses reprises dans les débats sur la Métropole : je suis prêt à toutes les discussions sur la meilleure organisation territoriale et sur l'avenir du département, mais à condition que les réformes envisagées soient une garantie de plus d'égalité, plus de solidarité et plus de démocratie. Et il faut être clair : il y a un moment où la seule rengaine « faire mieux avec moins » risque de devenir « faire moins avec moins ».

Ce n'est pas la voie qu'attendent les habitants de nos territoires où l'action publique est déterminante. Et ce n'est pas le message qu'ils ont clairement exprimé dans les urnes, ni la réponse qu'ils attendent. Si nous n'y prenons pas garde, droite et gauche confondues, nos valeurs communes s'effaceront devant tous les extrémismes, les populismes, les individualismes, les communautarismes.

Ce que les habitants attendent, ce sont les changements concrets, palpables dans leur quotidien. C'est un combat pour plus de justice et d'égalité qui est la promesse que la majorité départementale combative et rassemblée doit mener.

C'est ce que je souhaite mettre en œuvre pour l'avenir de ce département et de ses habitants.

Je vous remercie.